

26. Soyez bref quand vous écrivez à un magistrat : les magistrats n'ont point le temps ni la patience de lire de longues épitres.

27. Dans vos lettres blâmez en peu de mots : louez en moins de mots encore.

28. Ne mettez point d'érudition dans vos lettres ; elles dégèneraient en mémoires académiques.

29. Que toutes les expressions de votre lettre respirent l'honnêteté ; cela vous dispensera des compliments et de la politesse.—Beaucoup trop de gens sont polis pour se dispenser d'être honnêtes.

30. Ne faites point partir une lettre qui vous a causé de l'ennui ou de la peine à écrire ; elle donnerait de l'ennui en la lisant.

31. Quand vous êtes altéré, vous videz toute une coupe d'un seul trait.—Attendez le besoin d'écrire, et que votre lettre soit commencée et finie, pour ainsi dire, d'un trait de plume.

32. C'est surtout dans une lettre que les vieux mots d'une langue peuvent être rajeunis ; toutefois n'en usez qu'avec goût et sobriété.

33. Toujours, toujours, et sans exception, que vos lettres soient des impromptus.

34. Dans toutes vos lettres, ne sacrifiez jamais la vérité aux considérations, aux bienséances, aux égards : il vaut mieux ne pas écrire.—Un mensonge parlé est un grand mal ; un mensonge écrit est un bien plus grand mal encore.

35. N'écrivez pas le premier à un ami porté subitement à un poste élevé ou sur le haut de la roue de fortune ; attendez de ses nouvelles.

36. Les premières idées étant souvent les meilleures, répondez à une lettre sans nul délai ; cependant il n'y aurait nul inconvénient à en différer la réponse au lendemain, surtout s'il est question d'affaires sérieuses.

37. Vous n'écririez qu'un billet, une apostille, un *post-scriptum*, n'écrivez jamais seulement pour écrire.—Un être raisonnable ne fait pas un geste, ne prononce pas une parole, n'écrit pas un mot qu'il n'ait un but et qu'il n'en puisse rendre raison.

DUFIEF.

Un établissement d'utilité publique.

Les journaux se sont encore occupés dernièrement de la question des études que la jeunesse canadienne ne peut suivre, et du cercle étroit des carrières qu'elle peut embrasser. Sans vouloir accepter tout ce qu'on a dit contre ce qui existe, on doit reconnaître qu'il s'y trouve des lacunes.

Nos établissements d'instruction classique sont nombreux, bien organisés et fonctionnent parfaitement. Le grand nombre d'hommes distingués qu'ils ont donnés au clergé et aux professions libérales en est la meilleure preuve. Mais de l'aveu de tous, ces établissements sont assez nombreux, et il ne faut pas songer à les multiplier.

L'éducation scientifique, organisée depuis peu d'années, a déjà fourni aux travaux publics un certain nombre de jeunes ingénieurs qui donnent les meilleures espérances pour l'avenir.

L'émulation qui s'est manifestée, par toute la province, depuis une vingtaine d'années, pour l'éducation commerciale, a eu les résultats les plus heureux. Mais il faut se garder du zèle de quelques-uns qui voudraient voir cette instruction plus répandue. Elle est mise à la portée d'un assez grand nombre de jeunes gens. Vouloir l'étendre davantage, ce serait l'exposer avec raison au reproche que l'on fait à l'enseignement classique ; nous aurions deux sources d'embarras au lieu d'une : tout au plus l'inconvénient serait déplacé, mais il existerait encore : le commerce a ses limites de profit, comme les professions ont leurs limites de succès.

L'école technique nous manque totalement. C'est une lacune qui a été fort remarquée dans notre système d'instruction, à l'exposition universelle de 1878, et qu'il est temps de combler.

Au moment où de nouvelles sources de richesses se découvrent de toutes parts, quand notre industrie semble prendre un nouvel essor, nous avons besoin d'ouvriers et de contre-maitres habiles, capables de donner à nos produits industriels, non seulement une qualité supérieure pour un prix de revient inférieur, mais encore ce cachet d'élégance et d'originalité que l'on remarque dans les produits français, et qui ne peut s'obtenir que par des études techniques.